

Mardi 18 Mars 2025

La Chambre Régionale des Comptes épingle l'action de Maël DE CALAN depuis 2021 à l'agence Tout Commence En Finistère

Un rapport de la Chambre Régionale des Comptes, commandé par le président du Conseil départemental, analyse l'activité de l'agence *Tout Commence En Finistère* (anciennement *Finistère 360°*) entre 2018 et 2023. Publié le lundi 17 mars, il a été discuté en conseil d'administration le 14 mars dernier.

Contrairement à ce que semble affirmer Maël DE CALAN, ce rapport ne valide pas sa gestion. Il met en lumière plusieurs irrégularités depuis 2022, année où il a réduit les ambitions de l'agence sans diminuer la subvention annuelle de 3 millions d'euros. Déjà dénoncé depuis 2022, ce problème est désormais confirmé par la Chambre des Comptes, qui souligne que l'agence a bénéficié d'une *"trésorerie abondante, issue d'un surfinancement par sa collectivité de rattachement"* (le Conseil départemental).

Des décisions irrégulières et une gouvernance contestée

Le rapport critique également la modification des statuts imposée par Maël DE CALAN, qui a réduit le nombre d'élus départementaux siégeant à l'agence tout en leur attribuant un vote comptant triple. Ce mode de scrutin est non conforme à la loi et *"affecte la régularité des décisions prises par le conseil d'administration"*. Concrètement, cela signifie que depuis 2022, chaque budget annuel (plus de 3 millions d'euros d'argent public) et chaque délibération ont été adoptés de manière irrégulière, mettant ainsi l'agence en danger.

Un manque de transparence dans le sponsoring du Vendée Globe

La Chambre des Comptes relève aussi une absence de mise en concurrence lors du parrainage d'un navigateur pour le Vendée Globe 2024. Sans publicité ni appel à manifestation d'intérêt, l'agence n'a pas respecté les règles de la commande publique, ce que Maël DE CALAN admet dans sa réponse au rapport.

Par ailleurs, si les conflits d'intérêts public-public sont souvent exagérés, la Chambre souligne ici des *risques de prises illégales d'intérêt entre acteurs publics et privés*, en particulier depuis 2021.

Un "bon rapport" ?

Maël DE CALAN qualifie le document de *"bon rapport"*. Mais comment peut-il être *bon* alors que :

- Chaque décision prise depuis son arrivée est jugée illégale ?
- Le Département a maintenu une subvention excessive de 3 millions d'euros, pour artificiellement gonfler le résultat de l'agence afin de financer la location d'une ½ voile d'un bateau au Vendée Globe, tout en réduisant les financements de nombreuses associations et services publics en Finistère ?
- L'opération Vendée Globe n'a pas respecté les règles de la commande publique ?
- Des risques importants de prises illégales d'intérêt public-privé sont pointés du doigt depuis 2021 ?

Le président du Conseil départemental affiche ainsi une vision biaisée de son action, manquant de recul, de transparence et de respect pour la gestion de l'argent public des Finistériens.

Kévin FAURE

Conseiller départemental du Finistère - Canton de Brest-1
co-Président de Finistère et Solidaires
Administrateur de l'agence Tout Commence En Finistère